

Fiche Signalétique

Sauvegarde du statut social des HC

Edition 1^{er} septembre 2024

Préambule

Dans le cadre de son programme pour le mandat 2024 – 2025, le Bureau de l'Association Énergies lance l'initiative « *Sauvegarde du statut social du personnel Hors Classification de l'ONEE-BE* ».

Cette initiative fait partie de la mission statutaire n°1 intitulée « *Bien être des HC* ». Il s'agit du maintien des droits et acquis du personnel Hors Classification actifs et retraités et de la reconquête de son statut de dirigeant écouté et respecté.

Service rendu vs reconnaissance

Atteindre le niveau de cadre Hors Classification à l'ONEE-BE impose, aux postulants, de déployer des efforts considérables, des formations spécifiques sur le tas et d'assumer des responsabilités importantes au sein de l'établissement dont les missions sont stratégiques, complexes et extrêmement sensibles. Ces cadres méritent respect et reconnaissance.

Ils estiment que malgré leur engagement et leur expertise, leur situation reste marquée par l'incertitude et l'incohérence. On les sollicite en tant que leaders dans les moments difficiles, mais on les oublie quand vient le temps de reconnaître leurs efforts. Les HC se sentent ainsi insuffisamment soutenus et défendus.

La reconnaissance accordée, en échange de leurs efforts et services rendus, reste bien en deçà de leurs attentes.

Leur sort est confié au Directeur Général par délégation du Conseil d'Administration. Leur position intermédiaire entre la direction générale et les autres catégories, les expose à des tensions multiples qu'ils assument, alors que les pouvoirs qui leur sont délégués sont très limités.

En outre, la réorganisation du secteur électrique, en cours d'exécution, engendre des risques majeurs de rétrogradation et de bris de carrière de cette catégorie.

En effet, la mise en place des Sociétés Régionales Multiservices (SRM) et la réorganisation du secteur de l'Électricité vont entraîner le transfert et le redéploiement d'agents HC de l'ONEE vers ces nouvelles structures. Ils seront alors soumis à de nouveaux statuts, de nouveau style de gouvernance, ainsi qu'à de nouveaux modes de gestion des œuvres sociales, de la sécurité sociale et des pensions de retraite. Une panoplie de risques de taille à encourir d'où l'inquiétude quant à l'avenir de ces experts.

Par ailleurs, la situation matérielle de ces cadres supérieurs se dégrade de manière inquiétante après leur admission à la retraite à cause notamment de l'inflation qui dévalue leur pension qui est à montant fixe et non actualisable alors que les charges sont en perpétuelle augmentation.



Objectifs :

L'objectif assigné au traitement de ce thème est d'attirer l'attention des décideurs sur les conditions matérielles et immatérielles des cadres Hors Classification et proposer des alternatives pour assurer à ces cadres le standing qu'ils méritent.

Traitement du thème :

Le traitement du thème est articulé autour du plan suivant. Ce plan n'est pas définitivement figé. Les volontaires ont toute latitude à modifier ou compléter les étapes retenues ci-après.

- 1- Analyse critique des textes existants qui régissent la catégorie HC et leur rapprochement avec la situation réelle.
- 2- Collecte des informations pertinentes sur les particularités du secteur électrique et la forte contribution des HC à sa réussite et son développement
- 3- Analyse des moyens matériels et non matériels mis à la disposition des HC
- 4- Analyse des répercussions de la réorganisation du secteur électrique, sur les hauts cadres de l'ONEE-HC et sur la préservation des compétences et la transmission du savoir
- 5- Étude de la future gouvernance des aspects sociaux des HC (œuvres sociales, sécurité sociale, pensions de retraite, ...)

Démarche préconisée

Le Bureau de l'Association *ENERGIES* a opté pour la démarche de traitement de ce thème selon la démarche participative de management de projet. Le thème *Sauvegarde du statut social du personnel Hors Classification* sera ainsi développé par des hauts cadres, eux-mêmes, constitués en équipe projet.

Le Chef de projet est l'interlocuteur du Bureau de l'Association et assure la coordination entre les membres de l'équipe qu'il aura constituée.

Destination de l'analyse

Cette analyse devra servir d'indicateur fiable au top management, aux Administrations, décideurs et organismes concernés, pour l'appréciation des compétences spécifiques de cette catégorie de personnel, de sa valeur ajoutée dans la gestion du secteur électrique, de sa situation, de ses appréhensions et des compensations qui lui sont dues.

Il est ainsi prévu de diffuser le rendu à grande échelle auprès des membres de l'Association et de susciter des dialogues et négociations avec les décideurs potentiels et les autorités influentes.

